



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 mai 2018
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction²²

1. Le rapport ci-après est le cinquante et unième présenté en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015), du paragraphe 5 de la résolution 2332 (2016), du paragraphe 6 de la résolution 2393 (2017) et du paragraphe 12 de la résolution 2401 (2018), dans lesquels le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, tous les 30 jours, de l'application des résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui figurent dans le présent rapport reposent sur les données dont disposent les entités des Nations Unies¹ et sur les renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien ou d'autres sources. Les informations communiquées par les entités des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur le mois d'avril 2018.

¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Département des affaires politiques, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale pour les migrations, Organisation mondiale de la Santé, Programme alimentaire mondial et Service de la lutte antimines.



II. Principaux faits nouveaux

Encadré 1

Points essentiels : avril 2018

1. La période considérée a été marquée par une forte escalade des hostilités dans certaines parties de la République arabe syrienne, en particulier dans la Ghouta orientale (province de Rif-Damas) au début du mois d'avril, et à Yarmouk et dans les zones environnantes du sud de la ville de Damas plus tard dans le mois. Des groupes d'opposition armés non étatiques ont continué de pilonner des quartiers de la ville de Damas, faisant des morts et des blessés et endommageant les infrastructures civiles. Le 13 avril, les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont mené des frappes aériennes contre des cibles militaires dans le pays, signalées comme faisant partie des moyens dont disposait le Gouvernement syrien pour mener des attaques à l'arme chimique. Le Gouvernement syrien a nié la véracité de ces informations. Le 14 avril, la mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques est arrivée à Damas et les 21 et 25 avril, elle s'est rendue sur les lieux à Douma pour rassembler les faits liés aux allégations concernant l'emploi d'armes chimiques le 7 avril.

2. À la fin de la période considérée, 158 000 personnes auraient quitté l'enclave de la Ghouta orientale, précédemment assiégée par le Gouvernement, et se seraient rendues soit dans des camps de déplacés installés ailleurs dans la province de Rif-Damas, soit dans les provinces d'Alep et d'Edleb, dans le cadre d'accords d'évacuation. L'Organisation des Nations Unies n'est pas partie à ces accords et n'a pas apporté son concours aux évacuations.

3. Dans le nord-ouest du pays, l'action humanitaire s'est poursuivie en direction de quelque 137 000 personnes déplacées dans la zone de Tell Rifaat (province d'Alep), à Noubl, à Zahra, à Fafin et dans les villages environnants, du fait des opérations militaires menées dans le district d'Afrin. Le fait que ces personnes ne puissent circuler librement est demeuré une préoccupation majeure. Il n'a toujours pas été possible de se rendre dans le district d'Afrin depuis le territoire syrien, mais les entités des Nations Unies ont fourni une assistance transfrontière pendant la période considérée.

4. Dans la province d'Edleb, des combats entre les forces gouvernementales et des groupes d'opposition armés non étatiques ainsi qu'entre les groupes d'opposition armés non étatiques ont continué d'être signalés. L'arrivée de dizaines de milliers de personnes nouvellement déplacées dans le cadre d'accords d'évacuation conclus pour la Ghouta orientale et la partie est de Qalamoun a mis à rude épreuve les moyens d'intervention humanitaire et alourdi le fardeau pesant sur les localités d'accueil dans les provinces d'Edleb et d'Alep.

5. Selon les informations communiquées par des observateurs locaux, l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a estimé que jusqu'à 6 000 réfugiés palestiniens avaient fui les combats dans le camp de Yarmouk pendant la dernière semaine d'avril. Les réfugiés palestiniens ainsi déplacés ont traversé le point de contrôle

d'Ourouba au péril de leur vie et cherché refuge dans des zones plus sûres à Yalda et Babila.

6. Une mission d'évaluation interinstitutions s'est rendue à Raqqa le 1^{er} avril et a confirmé que les besoins humanitaires de quelque 100 000 rapatriés étaient considérables. Elle a également confirmé l'existence de niveaux élevés de pollution liée aux risques d'explosifs, y compris des munitions non explosées, des mines terrestres et des engins explosifs improvisés, qui continuent de poser un risque majeur pour les civils et les travailleurs humanitaires, et le fait que les services de base étaient limités et les destructions massives.

7. La deuxième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région a eu lieu les 24 et 25 avril. Les participants ont réaffirmé qu'il importait de trouver une solution politique inclusive, globale et véritable conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève et noté que les besoins existant sur le plan humanitaire et sur celui de la résilience en République arabe syrienne et dans la région étaient énormes, mais que le financement des appels humanitaires était très en deçà des besoins. Les participants se sont engagés à verser 4,4 milliards de dollars en 2018 pour la République arabe syrienne et la région et 3,4 milliards de dollars pour 2019 et 2020.

8. Les entités des Nations Unies ont apporté une aide humanitaire à plusieurs millions de personnes, parmi lesquelles près de 2 millions ont reçu une aide alimentaire dans le cadre de livraisons régulières. Les zones difficiles d'accès et les zones assiégées continuent de poser des problèmes et aucun convoi interinstitutions n'a pu s'y rendre en avril.

3. Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), le 24 février, dans laquelle le Conseil de sécurité a exigé la cessation des hostilités, les opérations militaires se sont poursuivies en plusieurs endroits. Des frappes aériennes, des tirs d'artillerie et des tirs isolés ont été signalés dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Lattaquié, de Deïr el-Zor, de Homs, de Hama, de Damas, de Rif-Damas, de Deraa et de Qouneïtra, les hostilités se poursuivant entre les groupes d'opposition armés non étatiques et le Gouvernement syrien et les forces progouvernementales.

4. La période considérée a été marquée par une forte escalade des hostilités dans certaines parties du pays, en particulier dans la Ghouta orientale et dans l'est de Qalamoun (Rif-Damas) dont le Gouvernement syrien a ensuite pris le contrôle à l'issue des évacuations, en particulier celle de Douma, dernière enclave encore aux mains d'un groupe d'opposition armé non étatique dans la Ghouta orientale. Avant qu'un cessez-le-feu n'intervienne, les opérations militaires menées à Douma ont pris la forme de frappes aériennes et de bombardements nourris, faisant des morts et des blessés et endommageant les infrastructures civiles et les établissements de soins.

5. Le 13 avril, les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont mené des frappes aériennes contre des cibles militaires en République arabe syrienne. Selon les autorités de ces pays, les cibles auraient fait partie des moyens dont disposait le Gouvernement syrien pour mener des attaques à l'arme chimique. Le 14 avril, la mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques est arrivée à Damas et les 21 et 25 avril, elle s'est rendue sur les lieux à Douma pour rassembler les faits liés aux allégations concernant l'emploi d'armes chimiques le 7 avril.

6. Dans le camp de Yarmouk, dans la banlieue sud de Damas, les combats se sont intensifiés entre les forces gouvernementales et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), avec la multiplication des offensives terrestres et des tirs d'artillerie, ainsi que des frappes aériennes. Au 28 avril, les forces gouvernementales avaient pris le contrôle de zones jusqu'alors aux mains de l'EIIL. Le 30 avril, les forces gouvernementales et le Front el-Nosra auraient conclu un accord autorisant l'évacuation des combattants de Yarmouk, en contrepartie de l'évacuation de plus d'un millier de personnes de Fouaa et Kafraya, assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques dans le nord de la province d'Edleb. Le 30 avril, le Gouvernement a pris le contrôle de la zone du camp de Yarmouk qui était précédemment aux mains du Front el-Nosra, après avoir évacué des centaines de combattants et les membres de leur famille dans la province d'Edleb. Toutefois, aucune évacuation n'a eu lieu à Fouaa et Kafraya, car les habitants ont refusé que l'évacuation se fasse par vagues et insisté pour être évacués tous en même temps.

7. Pendant la période considérée, le pilonnage de plusieurs quartiers de Damas s'est poursuivi depuis Yarmouk et la Ghouta orientale, faisant des morts et des blessés et endommageant les infrastructures civiles.

8. Entre les 13 et 18 avril, les forces progouvernementales ont lancé une offensive terrestre, appuyée par des tirs d'artillerie et des frappes aériennes, dans le nord de la province de Homs. Le 18 avril, un cessez-le-feu a été conclu de façon à permettre aux groupes d'opposition armés non étatiques présents dans la région, au Gouvernement syrien et à la Fédération de Russie de reprendre les négociations.

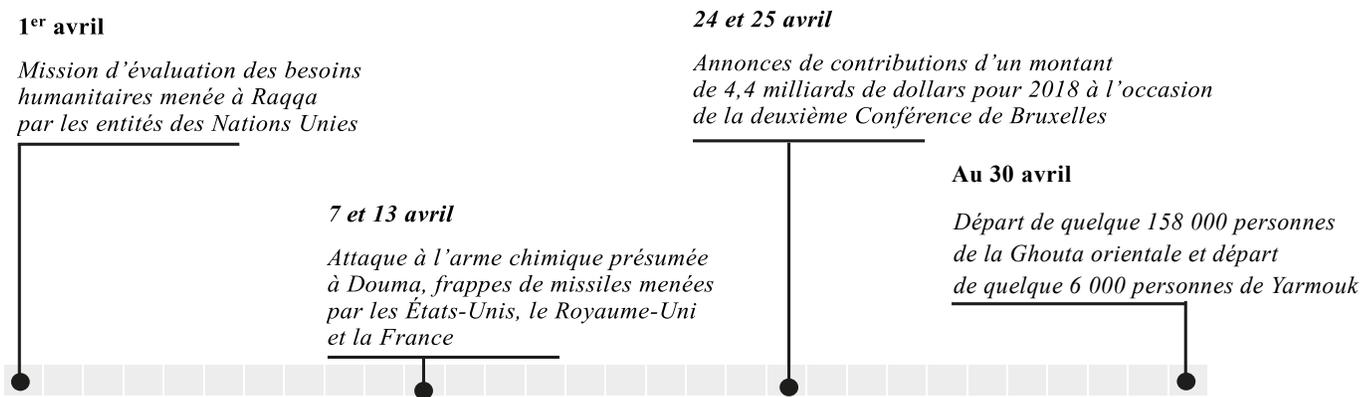
9. Tout au long du mois d'avril, mon Envoyé spécial pour la Syrie a poursuivi énergiquement ses échanges de haut niveau afin de parvenir à relancer véritablement le processus politique mené sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. À cette fin, il a mené de nombreuses consultations avec les parties prenantes lors du sommet de la Ligue des États arabes, tenu les 15 et 16 avril, et avec moi à Riyad avec le Roi, le Prince héritier et le Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite. L'Envoyé spécial a entamé un dialogue avec les États-Unis, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et la Turquie dans leurs capitales respectives. Lors de la Conférence de Bruxelles de 2018, mon Envoyé spécial et son adjoint se sont entretenus avec des représentants de la Chine et de pays européens, dont la France et le Royaume-Uni. L'action que mène mon Envoyé spécial en faveur d'une solution politique cadrant avec celle envisagée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2254 \(2015\)](#) a été saluée par le sommet de la Ligue des États arabes et la Conférence de Bruxelles de 2018 et validée à nouveau dans les conclusions du Conseil de l'Union européenne ainsi que lors des réunions présidentielle et ministérielle des garants d'Astana tenues respectivement à Ankara le 4 avril et à Moscou le 28 avril.

10. À la fin de la période considérée, 158 000 personnes environ avaient quitté la Ghouta orientale pour se rendre soit dans des camps de déplacés établis ailleurs dans la province de Rif-Damas soit dans les provinces d'Alep et d'Edleb, dans le cadre d'accords d'évacuation. Au 30 avril, on estimait à 44 703 le nombre de personnes provenant de la Ghouta orientale qui se trouvaient encore dans des camps de déplacés à Rif-Damas et qui bénéficiaient d'une aide humanitaire fournie sous diverses formes par les entités des Nations Unies et leurs partenaires, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien et les partenaires gouvernementaux. Malgré le renforcement notable de l'aide et des services proposés dans les camps de déplacés, le surpeuplement demeure préoccupant, certains sites accueillant deux fois plus de personnes que prévu. Du fait de la surpopulation et de la promiscuité, il est difficile d'assurer la sécurité. Au total, 47 635 personnes de plus ont été autorisées à quitter les camps, dans le cadre d'un système de parrainage mis en place par les autorités

syriennes mais dont les détails restent largement inconnus. Quelque 66 300 personnes originaires de la Ghouta orientale ont été évacuées vers les provinces du nord, où le manque d'abris, la forte concentration de personnes déplacées et l'insécurité généralisée liée aux frappes aériennes, à l'explosion d'engins explosifs improvisés et de véhicules piégés et aux combats entre groupes d'opposition armés non étatiques restent les principales difficultés auxquelles se heurtent les déplacés nouvellement arrivés.

11. On estime qu'au 30 avril, entre 100 000 et 140 000 personnes étaient restées dans la Ghouta orientale, dont la moitié à Douma, encore qu'il soit impossible à l'ONU de corroborer ces chiffres et d'évaluer véritablement les besoins humanitaires puisqu'elle n'a toujours pas accès à ces secteurs. Aucun convoi interinstitutions n'a pu se rendre dans la Ghouta orientale pendant la période considérée. Le dernier convoi à parvenir dans les zones assiégées remonte au 15 mars, quand des vivres ont été distribués à 26 100 personnes à Douma. Néanmoins, par l'entremise du Croissant-Rouge arabe syrien et de partenaires locaux, les entités des Nations Unies ont continué de fournir des vivres, de l'eau, des produits d'assainissement et d'hygiène, des produits nutritionnels, une protection et des services de santé aux personnes restées dans les zones de la Ghouta orientale.

Figure I
Dates clés en avril 2018



12. Les forces armées turques et des groupes d'opposition armés non étatiques syriens affiliés à l'opération Bouclier de l'Euphrate ont poursuivi l'opération Rameau d'olivier à Afrin, dans la province d'Alep. L'ONU et ses partenaires ont continué de répondre aux besoins de quelque 137 000 personnes (au 30 avril) qui auraient fui le district d'Afrin pour se rendre dans la zone de Tell Rifaat, à Noubl, Zahra, Fafin et dans les villages environnants. Le fait que les déplacés en provenance d'Afrin ne puissent circuler librement demeure très préoccupant, d'autant que la population est empêchée de retourner à Afrin ou de se rendre ailleurs, y compris à Alep. Les procédures de contrôle appliquées par le Gouvernement ont continué de retarder l'évacuation sanitaire de patients gravement malades vers la ville d'Alep. Les autorités syriennes n'ont toujours pas autorisé l'accès des convois humanitaires à la ville d'Afrin à partir du territoire syrien, mais des convois transfrontières ont été organisés par les entités des Nations Unies en coopération avec les autorités turques et sont parvenus dans la ville.

13. Les combats entre les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques se sont poursuivis dans la province d'Edleb, notamment sous forme de frappes aériennes et de tirs d'artillerie. Des bombardements sur les villes de

Fouaa et de Kafraya, assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques, ont également été signalés. En outre, il a été fait état d'affrontements entre des groupes d'opposition armés non étatiques et d'une série d'assassinats ciblés. Dans l'ensemble, la situation humanitaire reste désastreuse dans la province d'Idlib, avec plus de 400 000 personnes déplacées par les combats depuis décembre 2017. Des camps de déplacés implantés dans le nord-ouest du pays, qui étaient déjà surpeuplés, ont reçu de nouveaux arrivants à la suite de l'évacuation vers des localités des provinces d'Idlib et d'Alep d'environ 66 300 personnes depuis la Ghouta orientale, de 6 578 personnes venant de Yalda, Babila et Beït Saham (Rif-Damas) et de 6 238 personnes arrivant de la partie est de Qalamoun.

14. La violence et l'insécurité ont continué de sévir dans le sud-ouest du pays. En outre, le 26 avril, de fortes pluies ont provoqué de graves inondations dans de nombreuses régions du sud du pays, endommageant des camps de déplacés dans les provinces de Qouneïtra et de Deraa. Les observateurs chargés du suivi de la protection ont signalé qu'en avril les taux concernant les nouveaux déplacements et le retour des personnes déplacées étaient au plus bas depuis la signature en juillet 2017 de l'accord de désescalade pour la région sud-ouest.

15. Le 1^{er} avril, les entités des Nations Unies ont mené la première mission d'évaluation interinstitutions à Raqqa depuis le départ de l'EIIL de cette ville. L'équipe a estimé qu'environ 100 000 personnes étaient revenues dans la ville, malgré les niveaux élevés de pollution liée aux risques d'explosifs, tels que les munitions non explosées, les mines terrestres et les engins explosifs improvisés, qui continuent de poser un risque majeur pour les civils et le personnel humanitaire. Elle a également confirmé l'étendue des destructions : 80 % environ des bâtiments ont été endommagés ou détruits et des cadavres en décomposition restent ensevelis sous les gravats. Cinquante-deux personnes ont été blessées par des explosions en avril. L'alimentation électrique se fait au moyen de groupes électrogènes, lorsqu'il en existe, l'eau courante commence à être rétablie de manière limitée dans quelques quartiers, mais pour 80 % de la population environ l'approvisionnement se fait par camion et l'eau ainsi livrée serait impropre à la consommation. Les établissements de soins ont été pillés et les soins médicaux sont assurés par deux hôpitaux privés et un dispensaire. L'équipe d'évaluation a également fait état d'une intense détresse psychologique parmi la population civile, alors même que les services de prise en charge psychosociale sont rares. De nombreux magasins étaient ouverts et les denrées alimentaires, de même que les articles non alimentaires, étaient disponibles, mais le pouvoir d'achat des rapatriés était très faible : de nombreux ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire grave et avaient besoin d'une aide alimentaire. La distribution de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires, la remise en état du réseau d'alimentation en eau et des infrastructures d'assainissement, la mise sur pied d'équipes médicales mobiles, le rétablissement des services d'éducation et l'intensification des opérations de déminage et des activités de sensibilisation au danger des mines figuraient parmi les priorités. Les entités des Nations Unies s'attachent à renforcer l'aide qui est fournie tout en gérant les risques liés aux explosifs. Elles continuent de confier à des partenaires locaux le soin de distribuer l'aide qu'elles apportent. Ainsi, les 25 et 26 avril, le Programme alimentaire mondial (PAM) a distribué une aide alimentaire à 50 000 personnes dans la ville de Raqqa par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales locales. Pour le PAM, il s'agissait de la première livraison de vivres dans la ville en quatre ans.

16. Les combats contre l'EIIL se sont poursuivis. L'EIIL a continué de maintenir une présence à l'est de la ville de Deïr el-Zor (autour des villes de Albou Kamal et de Mayadin), dans la province de Hassaké et à Yarmouk (banlieue de Damas). Dans la province de Deïr el-Zor, des affrontements se sont produits entre les forces gouvernementales et les Forces démocratiques syriennes.

17. La deuxième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région a eu lieu les 24 et 25 avril. Accueillie par l'Union européenne et coprésidée par l'ONU, elle a été l'occasion pour les participants de réaffirmer à quel point il importait de trouver une solution politique inclusive, globale et véritable conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève et de noter que les besoins existant sur le plan humanitaire et sur celui de la résilience en République arabe syrienne et dans la région étaient énormes, mais que le financement des appels humanitaires étaient très en deçà des besoins. Les participants ont salué la générosité des pays voisins et de leur population, qui accueillent des millions de personnes déplacées. Ils se sont engagés à verser, pour la République arabe syrienne et la région, 4,4 milliards de dollars en 2018 et 3,4 milliards de dollars pour 2019 et 2020. Les institutions financières internationales et les donateurs ont annoncé qu'ils consentiraient de nouveaux prêts d'un montant de 21,2 milliards de dollars, dont certains à des taux préférentiels.

Protection

18. Les frappes aériennes et terrestres ont continué de faire des morts et des blessés parmi les civils et d'endommager et de détruire des infrastructures civiles. Le pilonnage de zones habitées s'est poursuivi, tuant et blessant des civils et détruisant ou endommageant des infrastructures vitales. Ces zones sont polluées par des restes explosifs de guerre, qui tuent et blessent les civils et entravent l'acheminement des secours humanitaires. L'utilisation d'engins explosifs improvisés dans certaines zones a rendu plus complexes les risques liés aux explosifs. Le nombre élevé de victimes civiles et l'ampleur des destructions civiles indiquent clairement que les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution et, en particulier, l'interdiction de mener des attaques aveugles ne sont toujours pas respectés. Les enfants ont été tout particulièrement touchés par les combats. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'année 2017 a été la plus meurtrière pour les enfants depuis le début du conflit dans le pays.

19. Pendant les affrontements avec l'EIL, la ville de Raqqa était jonchée d'engins explosifs de toutes sortes, notamment de munitions non explosées, de mines terrestres et d'engins explosifs improvisés, qui constituent un risque direct pour les civils, les travailleurs humanitaires et tous ceux qui œuvrent à la reconstruction. Ces engins continuent de faire peser une grave menace sur les civils qui se réinstallent à Raqqa, mais le nombre de victimes a diminué pendant la période considérée. En moyenne, les partenaires de l'ONU dénombrent chaque semaine 13 morts et blessés du fait des explosions, contre 50 par semaine à la fin de 2017. Toutefois, le nombre de victimes parmi les enfants, en particulier parmi les garçons, est en augmentation, car de plus en plus de familles reviennent chez elles et les enfants s'aventurent dans des zones dangereuses.

20. Les combats ont continué de causer des dégâts aux infrastructures civiles, y compris les établissements médicaux, les écoles, les marchés et les lieux de culte. Selon des informations recueillies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), des violations du droit international humanitaire auraient fait des victimes civiles dans plusieurs provinces (voir annexe). Le Haut-Commissariat a consigné des attaques qui auraient été perpétrées par des parties au conflit, notamment les forces gouvernementales et leurs alliés, des groupes d'opposition armés non étatiques et des groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité.

21. Outre les violations qu'il a lui-même recensées, le Haut-Commissariat a reçu du Gouvernement des informations sur des allégations de violations, mais n'a pas pu corroborer ces allégations de façon indépendante. Dans une note verbale datée du

10 avril, la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales à Genève a fourni des listes d'attaques au mortier et de tirs de missile, ainsi que de leurs emplacements, auxquels des groupes terroristes armés avaient procédé sur des quartiers résidentiels de la ville de Damas, en République arabe syrienne, le 6 avril 2018, soit 19 tirs. Elle a indiqué que ces actes de terrorisme avaient fait 5 morts et 33 blessés parmi les civils, pour la plupart des femmes et des enfants, et endommagé des biens privés et publics ainsi que des infrastructures. Dans une note verbale datée du 19 avril, la Mission permanente a fait état d'attaques au mortier et de tirs de missiles auxquels des groupes terroristes armés avaient procédé sur les quartiers résidentiels de Tadamoun, de Midan, de Boustan el-Dour et de Bab Charqi à Damas, les 15 et 17 avril 2018, soit un total de 17 tirs. Selon elle, ces actes de terrorisme avaient fait 2 morts et 10 blessés parmi les civils, pour la plupart des femmes et des enfants, et endommagé des biens privés et publics ainsi que des infrastructures. Dans une note verbale datée du 23 avril, la Mission permanente a fait état d'attaques au mortier et de tirs de missiles auxquels des groupes terroristes armés avaient procédé sur les quartiers résidentiels de Midan, de Zahira, de Qadam, de Tadamoun et de Baramké à Damas, les 20 et 21 avril 2018, soit un total de 14 tirs. Selon elle, ces actes de terrorisme avaient fait deux morts et huit blessés parmi les civils, pour la plupart des femmes et des enfants, et endommagé des biens privés et publics ainsi que des infrastructures. Dans une note verbale datée du 25 avril, la Mission permanente a dressé la liste des civils, y compris des enfants, tués ou blessés à l'issue d'attaques terroristes perpétrées en République arabe syrienne par des groupes terroristes armés entre le 22 mars et le 21 avril 2018, attaques concentrées sur la province de Damas et menées à coup de mortiers, de missiles et d'engins explosifs. Ces attaques ont fait, selon elle, 60 morts, dont 16 enfants, et 243 blessés, dont 80 enfants.

22. Malgré l'appel que le Conseil des droits de l'homme a lancé aux autorités syriennes dans ses résolutions [S-18/1](#) et [19/22](#) pour qu'elles coopèrent avec le HCDH, notamment par l'établissement d'une présence sur le terrain ayant pour mandat de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, le Haut-Commissariat a beaucoup de mal à évaluer la situation et à en rendre compte, le Gouvernement syrien lui interdisant de se rendre sur place.

23. L'ONU et ses partenaires dans le domaine de la santé ont pu corroborer 14 attaques, y compris des frappes aériennes, qui ont atteint des établissements de soins et du personnel médical en avril, dont certaines ont ciblé plusieurs fois les mêmes installations. Le 6 avril, l'hôpital obstétrique de Douma, dans la Ghouta orientale (province de Rif-Damas), précédemment déclaré établissement protégé par les coprésidents du Groupe international de soutien pour la Syrie, a subi une attaque qui l'a partiellement détruit. Les 29 et 30 avril, des frappes aériennes menées près de l'hôpital de Zaafaraniyé (province de Homs) auraient fait un mort et un blessé ; cet établissement avait lui-aussi été déclaré établissement protégé par le Groupe.

24. Les établissements d'enseignement ont également continué de subir les effets des combats ; le 1^{er} avril, des frappes aériennes auraient endommagé l'école primaire de Zaouïyé dans les faubourgs sud d'Edleb et partiellement détruit une école dans la banlieue de Maarret el-Naaman (province d'Edleb). Le même jour, des tirs d'artillerie auraient touché la clôture d'une école à Ariha (faubourgs sud d'Edleb).

Accès humanitaire

Encadré 2

Points essentiels

1. Les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin, y compris depuis le territoire de la République arabe syrienne. Grâce au programme ordinaire, plus de 2 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire au moyen de 2 196 livraisons.

2. Toutefois, aucun convoi humanitaire interinstitutions transportant des fournitures de première nécessité, des vivres et des fournitures médicales n'a été autorisé à se rendre dans les zones assiégées ou difficiles d'accès en avril. Le dernier convoi interinstitutions des Nations Unies à destination d'une localité assiégée remonte au 15 mars et a permis de venir en aide à 26 100 personnes qui se trouvaient à Douma (Ghouta orientale) alors assiégée.

3. L'aide transfrontière, autorisée par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#) et [2393 \(2017\)](#), reste un volet essentiel de l'action humanitaire. En avril, 630 camions (26 convois) ont livré une aide vitale à plus d'un million de personnes grâce à des livraisons transfrontières. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses activités en Iraq, en Jordanie et en Turquie.

4. Au 26 avril 2018, l'ONU estimait que 2 millions de personnes environ vivaient dans des zones assiégées ou difficiles d'accès en République arabe syrienne (contre 2,3 millions en février 2018), dont 11 100 (contre 413 920 en février 2018) dans trois localités assiégées sur l'ensemble du territoire – Yarmouk, Fouaa et Kafraya – et 2,04 millions dans des zones difficiles d'accès. Cette évolution s'explique par de récents changements intervenus dans les lignes de contrôle dans la Ghouta orientale à la suite de l'offensive militaire menée par le Gouvernement. La Ghouta orientale n'est plus considérée comme assiégée, mais comme difficile d'accès.

25. Dans le cadre du plan de convois interinstitutions des Nations Unies pour mars et avril, un accès à 27 lieux a été demandé, dans des zones assiégées ou difficiles d'accès, de manière à atteindre un total de 1 027 220 personnes. Les convois sont préparés pour des zones où l'accès est limité et qui ont besoin d'une aide multisectorielle, afin de garantir que l'appui fourni par les entités des Nations Unies réponde aux besoins. En avril, aucun convoi interinstitutions n'a été autorisé à se rendre dans des zones difficiles d'accès ou assiégées (voir fig. II).

Figure II
Opérations humanitaires interinstitutions des Nations Unies menées dans des zones situées au-delà des lignes de front : pourcentage de la population ayant bénéficié d'une aide dans des zones assiégées (octobre 2017-avril 2018)

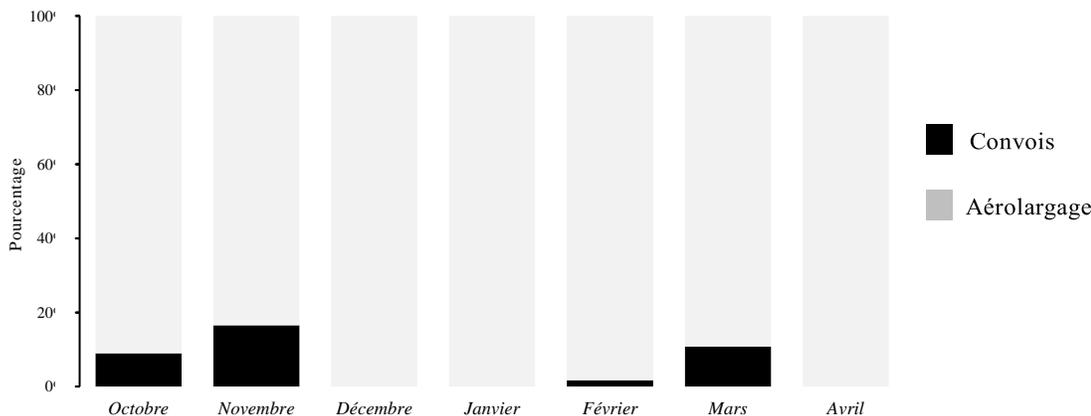


Figure III
Convois humanitaires interinstitutions ayant franchi les lignes de front en avril 2018

0 personne ont bénéficié d'une aide humanitaire

 Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones difficiles d'accès 0	 Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones assiégées 0	 Convois qui ont franchi les lignes de front 0
0 % Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones difficiles d'accès	0 % Proportion de personnes ayant reçu une aide dans les zones assiégées	

Nombre de personnes dans les zones difficiles d'accès : 2,04 millions

Nombre de personnes dans les zones assiégées : 11 100

26. L'ONU estime qu'au 26 avril 2018, 11 100 personnes environ (contre 413 920 en février 2018) vivaient dans l'une des trois localités assiégées et 2,04 millions vivaient dans des zones difficiles d'accès (voir fig. III). Cette évolution s'explique par de récents changements intervenus dans les lignes de contrôle dans la Ghouta orientale à la suite de l'offensive militaire menée par le Gouvernement. Des partenaires basés à Damas ont vu leur accès humanitaire s'améliorer dans la Ghouta orientale, principalement par l'intermédiaire du Croissant-Rouge arabe syrien. Toutefois, les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales ne peuvent toujours pas se rendre dans la Ghouta orientale. Ainsi, la mission d'évaluation qui aurait dû se rendre à Kafr Batna, Saqba et Hamouriyé n'a cessé d'être reportée depuis le 3 avril. L'acheminement des marchandises et la liberté

de circulation continuent d'être largement restreints et les civils ont du mal à obtenir une assistance, des services et une protection de base. En ce qui concerne Douma, dernière zone de la Ghouta orientale à changer de mains, l'accès humanitaire et la liberté de circulation des civils et des marchandises ont continué d'être restreints, car la ville demeure une zone militarisée. La Ghouta orientale n'est plus considérée comme assiégée, mais comme difficile d'accès. Une zone est jugée assiégée par l'ONU lorsqu'elle est encerclée par des acteurs armés, avec pour conséquence durable que les civils, les malades et les blessés ne peuvent pas régulièrement en sortir, et que l'aide humanitaire ne peut pas non plus y être acheminée régulièrement. Sur les trois zones assiégées sur toute l'étendue du territoire syrien, une (correspondant à 27 % de l'ensemble des personnes assiégées) l'est à la fois par les forces gouvernementales et par des groupes d'opposition armés non étatiques (Yarmouk) et les deux autres (correspondant à 73 % de l'ensemble des personnes assiégées) le sont par des groupes d'opposition armés non étatiques.

Tableau 1
Zones assiégées (avril 2018)

<i>Province</i>	<i>Lieu</i>	<i>Population</i>	<i>Assiégeants</i>
Damas	Yarmouk	3 000	Gouvernement syrien et groupes d'opposition armés non étatiques
Edleb	Fouaa	5 900	Groupes d'opposition armés non étatiques
Edleb	Kafra	2 200	Groupes d'opposition armés non étatiques
Total		11 100	

Interventions humanitaires

27. Les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires sont venus en aide à des millions de personnes dans le besoin en faisant appel à tous les moyens d'accès possibles, notamment grâce au programme ordinaire depuis la République arabe syrienne, où l'aide humanitaire est acheminée à ceux qui en ont besoin, sans franchir les lignes de conflit ; aux convois franchissant les lignes de front, grâce auxquels l'assistance venant de l'intérieur du pays est fournie à travers les lignes de conflit ; et aux livraisons transfrontières, grâce auxquelles une assistance est apportée à ceux qui en ont besoin depuis l'Iraq, la Jordanie et la Turquie (voir tableau 1 et 2). Par ailleurs, le Gouvernement et les organisations non gouvernementales ont continué de fournir une assistance vitale aux personnes dans le besoin. Les autorités locales dans de nombreuses zones contrôlées par des groupes d'opposition armés non étatiques ont également continué de fournir des services là où c'était possible.

28. Des organismes ont continué de soumettre pour leur propre compte des demandes d'autorisation de convoi vers diverses localités du pays. Ces envois sont effectués par l'intermédiaire du programme ordinaire, dans des zones où l'accès est moins problématique. En avril, le PAM a présenté aux autorités syriennes 2 198 demandes officielles pour obtenir des lettres d'agrément en vue d'acheminer une aide alimentaire vers diverses localités dans tout le pays, dont 2 196 ont été approuvées et 2 rejetées pour des raisons de sécurité. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a soumis 46 demandes de lettres d'agrément pour le transport de produits de première nécessité et de trousse de subsistance, lesquelles ont toutes été approuvées.

Tableau 2
Personnes ayant reçu une aide des entités des Nations Unies ou d'autres organisations en avril 2018 par tous les moyens disponibles

<i>Organisation</i>	<i>Nombre de personnes ayant reçu une aide</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	36 500
Organisation internationale pour les migrations	–
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	2 711 000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	>1 900 000
Programme des Nations Unies pour le développement	995 000
Fonds des Nations Unies pour la population	496 000
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	230 000
Programme alimentaire mondial	2 740 000
Organisation mondiale de la Santé	986 000

29. Le conflit s'est considérablement aggravé pour des centaines de milliers de personnes dans la province de Rif-Damas au cours de la période considérée. L'offensive militaire sur la Ghouta orientale a créé des conditions extrêmes dans certaines parties de l'enclave qui est assiégée depuis 2013. À la fin de la période considérée, environ 158 000 personnes avaient quitté la Ghouta orientale, dont plus de 44 000 vivent toujours dans des camps de déplacés fortement surpeuplés dans la province de Rif-Damas, à la fin d'avril. Les autres avaient quitté les camps de déplacés dans le cadre d'un système de parrainage, dont les modalités restent floues pour l'ONU. Près de 70 000 autres, dont des combattants et des civils, ont été acheminées vers les provinces d'Edleb et d'Alep, où l'aide humanitaire a déjà mise à rude épreuve. Pendant la période considérée, l'ONU et ses partenaires ont continué de répondre aux besoins humanitaires croissants des personnes vivant dans les camps de déplacés, notamment en leur fournissant des vivres, des abris, des services de santé et d'autres services d'assistance et de protection. Ainsi, l'UNICEF a apporté une aide multisectorielle aux personnes vivant dans les huit camps existants, en plus de fournir un appui en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour la préparation de deux sites nouvellement identifiés. Il a également continué d'appuyer la prestation de services de santé et de nutrition dans la Ghouta orientale, notamment à Douma, par l'intermédiaire de partenaires locaux. Par ailleurs, lors de la campagne mondiale de vaccination (22-30 avril), des activités de vaccination ont été menées dans tout le pays, y compris dans la Ghouta orientale. Le HCR a répondu aux besoins des personnes déplacées de la Ghouta orientale notamment en donnant des conseils juridiques à près de 22 000 personnes et en distribuant plus de 252 000 articles de secours essentiels, dont des couvertures thermiques, des vêtements chauds, des ustensiles de cuisine, des nattes, des matelas, des lampes solaires, des sacs de couchage et des trousseaux d'hygiène et des bidons pour aider quelque 60 000 personnes dans la province de Rif-Damas. En outre, le HCR a fourni un appui en matière d'hébergement, dont l'installation de 3 hangars et 50 tentes familiales dans deux camps de déplacés, ainsi que 2 200 assemblages d'abris d'urgence, dont environ 1 200 ont été installés dans plusieurs lieux. La remise en état de trois écoles (180 salles) dans un camp a été achevée au cours de la période considérée, et quatre hangars (tentes de grande taille) ont été installés dans un autre.

30. Quelque 137 000 personnes provenant du district d'Afrin sont toujours déplacées et se trouvent dans les zones de Tell Rifaat, Noubl, Zahra et Fafin, dans la

province d'Alep. On estime que 50 000 personnes sont toujours dans la ville d'Afrin et 100 000 autres dans les zones rurales d'Afrin. Le fait que les déplacés en provenance d'Afrin ne puissent circuler librement demeure très préoccupant, d'autant que la population est empêchée de retourner à Afrin ou de se rendre ailleurs, y compris à Alep. L'acheminement de l'aide humanitaire à Afrin depuis le territoire syrien n'avait pas encore été approuvé par les autorités syriennes au moment de l'établissement du présent rapport mais les entités des Nations Unies et leurs partenaires ont fourni une aide alimentaire et des soins de santé dans le cadre d'interventions transfrontières en coopération avec la Turquie à Azaz ou directement aux habitants du district d'Afrin. Ainsi, entre le 2 et le 4 avril, six camions du PAM ont acheminé des rations alimentaires pour 20 000 personnes ; trois camions de l'Organisation internationale pour les migrations ont acheminé des articles non alimentaires et des vêtements pour 3 500 personnes ; un camion du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a acheminé des articles sanitaires pour 6 500 personnes ; trois camions de l'UNICEF ont acheminé des articles sanitaires ou relatifs à l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène pour 50 000 personnes ; et le HCR a envoyé des trousseaux d'articles non alimentaires à plus de 1 000 personnes.

31. À la fin d'avril 2018, Yarmouk était toujours assiégé. Le poste de contrôle d'Ourouba (Yalda) restait la plupart du temps fermé pendant la période considérée, en particulier depuis le début des opérations militaires, le 19 avril. Selon des observateurs locaux, l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a estimé que jusqu'à 6 000 réfugiés palestiniens avaient fui les combats à Yarmouk pendant la dernière semaine d'avril. Les réfugiés palestiniens déplacés entreprennent un voyage dangereux au péril de leur vie en passant par le poste de contrôle d'Ourouba pour trouver refuge dans des zones plus sûres à Yalda et Babila.

32. L'acheminement de l'aide à travers la frontière depuis l'Iraq, la Jordanie et la Turquie s'est poursuivi en application des résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#), [2332 \(2016\)](#) et [2393 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité (voir fig. IV et tableau 3). Conformément à ces résolutions, les organismes des Nations Unies ont notifié à l'avance les autorités syriennes, en précisant quels étaient le contenu et la destination des cargaisons, ainsi que le nombre de bénéficiaires prévus.

33. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations en Iraq, en Jordanie et en Turquie en application des résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#) et [2393 \(2017\)](#). Au cours de la période considérée, le Mécanisme a surveillé l'acheminement par sept organismes des Nations Unies de 26 convois composés de 630 camions qui sont passés par les quatre postes frontières : 10 à Bab el-Haoua (389 camions), 7 à Bab el-Salam (34 camions), 8 à Ramtha (194 camions) et 1 à Yaroubiyé (13 camions). La nature humanitaire des envois n'a fait l'objet d'aucune préoccupation ni d'aucune question. Les organismes des Nations Unies donnent au Gouvernement syrien un préavis de 48 heures avant tout envoi. Les partenaires de l'Organisation qui assurent la fourniture de l'aide veillent à ce que, une fois dans le pays, les livraisons arrivent aux entrepôts. Des sociétés tierces indépendantes engagées par l'Organisation vérifient l'aide arrivant aux entrepôts des organisations non gouvernementales et supervisent également la distribution des articles ou la fourniture de services au titre de l'assistance. Le Mécanisme a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part des Gouvernements iraquien, jordanien et turc.

34. Depuis le début des opérations transfrontières en juillet 2014, comme suite à l'adoption de la résolution [2165 \(2014\)](#), l'ONU a effectué plus de 801 livraisons correspondant au total à plus de 20 238 camions (13 682 par Bab el-Haoua et 2 054 par Bab el-Salam depuis la Turquie ; 4 480 par Ramta depuis la Jordanie ; et 22 par

Yaroubiyé depuis l'Iraq). Ces opérations viennent s'ajouter à l'aide fournie par les organisations non gouvernementales internationales et syriennes qui assurent des services à des millions d'autres personnes dans des pays voisins.

35. Les organismes des Nations Unies ont acheminé, avec leurs partenaires de réalisation, une aide humanitaire en passant par quatre postes frontière depuis l'Iraq, la Turquie et la Jordanie, notamment une aide alimentaire à plus de 844 000 personnes. Ils ont également effectué des livraisons sanitaires et médicales, qui ont permis d'assurer plus de 1 million de traitements par l'intermédiaire du mécanisme transfrontalier. Dans le nord de la République arabe syrienne, l'UNICEF a acheminé, grâce à des convois transfrontières, des équipements pour l'hiver, des équipements destinés à la protection de l'enfance, à la lutte contre la nutrition, à l'éducation et à la santé, ainsi que différents articles dans le cadre d'interventions relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Près de 123 000 personnes ont reçu ces articles et près de 113 000 personnes ont bénéficié de ces interventions. Environ 25 000 enfants et adultes – déplacés et populations d'accueil – ont été sensibilisés aux dangers des mines dans les écoles, les camps de déplacés et les communautés. En outre, un soutien psychosocial, des services de prise en charge spécialisée et des programmes d'éducation parentale ont été dispensés dans des espaces adaptés aux enfants et dans le cadre de programmes de sensibilisation communautaire. Quelque 33 000 enfants et adultes ont été sensibilisés à tous les aspects de la question de la protection de l'enfance. Un appui à la recherche des familles et à la protection de remplacement a été fourni à 128 enfants non accompagnés et séparés de leur famille, tandis que 49 enfants précédemment associés à des groupes armés ont été recensés et ont bénéficié d'une aide à la formation professionnelle et à la formation aux compétences pratiques. En outre, près de 7 000 personnes ont reçu un soutien psychosocial.

36. Dans le sud de la République arabe syrienne, plus de 440 000 personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable grâce à l'exploitation et à l'entretien des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement. Parmi celles-ci, plus de 23 400 personnes ont bénéficié d'interventions d'urgence relatives à l'initiative en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène telles que le traitement de l'eau à domicile, la fourniture de trousseaux d'hygiène ainsi que la remise en état et la réparation des installations d'assainissement. Les partenaires de l'UNICEF ont continué de fournir des services nutritionnels vitaux aux bénéficiaires dans 12 communautés à Deraa. Près de 3 000 enfants (1 393 garçons et 1 414 filles) de moins de 5 ans ont subi un test de dépistage de la malnutrition aiguë. Parmi ceux-ci, 13 (3 garçons et 10 filles) étaient atteints de malnutrition aiguë modérée. Deux filles souffraient de malnutrition aiguë sévère. Tous les cas identifiés ont été inscrits au programme de nutrition thérapeutique et complémentaire. En outre, plus de 2 000 femmes enceintes ou allaitantes ont subi un test de dépistage de la malnutrition aiguë ; quatre d'entre elles étaient atteintes de malnutrition aiguë et ont reçu un traitement. En ce qui concerne les services de nutrition préventifs, environ 1 200 femmes enceintes ou allaitantes ont reçu un apport en micronutriments et plus de 1 000 ont reçu des conseils en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Des services structurés et soutenus de protection de l'enfance et de soutien psychosocial ont été fournis à plus de 1 400 enfants (714 garçons et 774 filles), et sept enfants (3 garçons et 4 filles) ont été pris en charge. Au total, 85 personnes (54 hommes et 31 femmes) ont bénéficié de programmes d'éducation parentale. En outre, plus de 6 000 personnes (2 934 hommes et 3 073 femmes) ont bénéficié d'initiatives de sensibilisation aux questions de protection de l'enfance.

37. Une campagne nationale de vaccination a eu lieu du 22 au 30 avril. Le programme a été élaboré par le Ministère de la santé en coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF. Les activités comprenaient une campagne nationale contre la rougeole et la poliomyélite. Les résultats

préliminaires indiquent que près de 325 000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole et plus de 1,3 million d'enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la poliomyélite.

38. Le HCR et ses partenaires se sont employés à mieux répondre aux besoins de protection des déplacés, des rapatriés et des autres groupes de la population touchés par la crise. À la fin d'avril, 10 992 interventions de protection avaient été menées, au profit de 248 239 personnes, dont 204 135 ayant bénéficié d'activités de protection générale, 3 213 d'activités de protection de l'enfance et 37 480 de plus de 1 667 campagnes de sensibilisation à la prévention et aux interventions en matière de violence sexuelle et sexiste dans 12 provinces. En avril 2018, le nombre total de centres communautaires et d'unités mobiles opérationnels financés par le HCR était de 94 centres communautaires, 17 centres satellites et 74 unités mobiles, appuyés par 2 110 volontaires chargés de la mobilisation. Ces centres ont continué de fournir des services liés à la protection, y compris la mobilisation des populations, la protection de l'enfance, l'aide judiciaire, la prévention et les interventions en matière de violence sexuelle et sexiste, le soutien aux moyens d'existence et les services aux personnes ayant des besoins particuliers, au bénéfice de quelque 2,6 millions de déplacés, de rapatriés, de communautés d'accueil et d'autres personnes touchées par la crise dans 12 provinces syriennes. En outre, le FNUAP est venu en aide à plus de 496 000 personnes grâce à ses activités consacrées à la santé procréative, à la prévention et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et à la violence liée aux jeunes. Par ailleurs, au cours de la période considérée, l'UNRWA a distribué 73 864 colis alimentaires à 173 121 réfugiés palestiniens.

Figure IV

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'ONU et de ses partenaires grâce à des livraisons transfrontières, par type d'aide (avril 2018)

(En milliers)

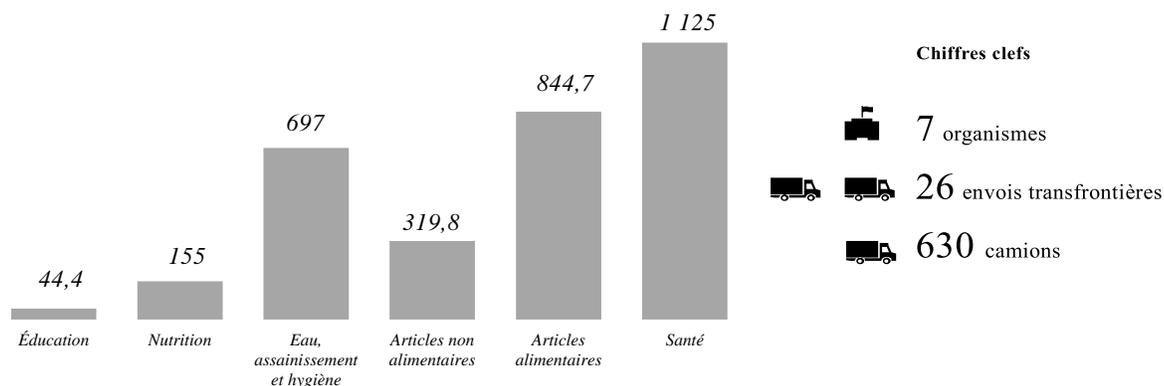


Tableau 3

Nombre de bénéficiaires de livraisons transfrontières par secteur et par district (avril 2018)

Province	District	Éducation	Vivres	Santé	Articles non alimentaires	Nutrition	Eau, assainissement et hygiène
Alep	Afrin	–	–	2 990	3 425	–	48 500
Alep	Bab	–	–	3 500	–	–	–
Alep	Azaz	13 500	59 220	95 400	3 600	–	29 166

<i>Province</i>	<i>District</i>	<i>Éducation</i>	<i>Vivres</i>	<i>Santé</i>	<i>Articles non alimentaires</i>	<i>Nutrition</i>	<i>Eau, assainissement et hygiène</i>
Alep	Jebel Saman	–	23 045	52 500	35 990	–	16 020
Hassaké	Malikiyé	–	–	23 310	12 000	–	–
Hassaké	Qamichli	–	–	50 100	–	–	–
Raqa	Tell Abiad	–	–	–	7 200	–	–
Soueïda	Soueïda	–	1 025	–	–	–	–
Deraa	Sanameïn	–	21 540	–	–	–	38 000
Deraa	Deraa	7 422	114 999	3 787	124 700	–	294 527
Deraa	Ezraa	1 065	49 919	9 467	40 000	–	115 470
Hama	Sqeïlibiyé	–	–	13 000	–	–	–
Edleb	Maarra	–	92 700	52 540	3 000	–	–
Edleb	Ariha	–	–	44 300	–	–	–
Edleb	Harim	22 400	429 316	623 400	24 386	143 127	33 888
Edleb	Edleb	–	16 500	46 400	3 000	11 855	4 250
Edleb	Jisr el-Choughour	–	–	7 800	–	–	43 800
Qouneïtra	Fiq	–	2 750	10 200	–	–	6 000
Qouneïtra	Qouneïtra	–	33 663	86 465	62 500	–	67 400

39. La Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins établis par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, qui comprenaient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué d'apporter à la République arabe syrienne une aide bilatérale et d'autres formes d'assistance humanitaire.

Visas et enregistrement

40. Au total, 46 nouvelles demandes de visa ont été présentées par l'ONU au Gouvernement syrien en avril : 24 ont été approuvées, 17 sont en cours d'examen et 4 ont été rejetées. Sur les 51 nouvelles demandes présentées en février et mars 2018, 33 ont été approuvés en avril, tandis que les 8 autres sont en cours d'examen et 6 ont été rejetées. Quatre demandes ont été annulées par les organismes. Sur les 69 demandes de renouvellement de visas que l'ONU a présentées en avril, 41 ont été approuvées et 28 sont en cours d'examen. Par ailleurs, 33 autres demandes de renouvellement de visa présentées en mars ont été approuvées en avril. Un bon nombre de fonctionnaires d'organismes des Nations Unies en République arabe syrienne ne sont pas en poste ou ne peuvent être remplacés pour cause de non-délivrance de visas pendant des mois, en dépit de demandes officielles.

41. Vers fin mars, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour la République arabe syrienne a déposé une demande d'autorisation pour le déploiement d'une équipe de renfort interinstitutions afin d'accroître les capacités de l'Organisation dans le pays. La demande concerne 17 fonctionnaires supplémentaires de l'ONU (HCR, PAM, UNICEF, FNUAP, OMS et Bureau de la coordination des affaires humanitaires) devant être déployés pour une période de quatre semaines. Les demandes de visa ont été présentées les 27 et 28 mars. La réponse des autorités syriennes, par laquelle 12 des 17 demandes ont été approuvées, a été reçue le 11 avril.

42. En tout, 23 organisations non gouvernementales internationales sont enregistrées auprès des autorités pour exercer leurs activités dans le pays.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux des organismes humanitaires

43. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies poursuivent leurs interventions dans des zones touchées par des affrontements fréquents entre les parties au conflit, des frappes aériennes, des échanges réguliers de tirs d'artillerie indirects et des attaques asymétriques. En raison du conflit armé, plusieurs zones où sont menées ces interventions sont très polluées par des engins non explosés, des restes explosifs de guerre et des mines terrestres, ce qui rend la conduite d'activités particulièrement risquée.

44. Depuis le début du conflit, plusieurs dizaines d'agents de l'aide humanitaire ont été tués, parmi lesquels 22 fonctionnaires de l'ONU ou d'organismes du système des Nations Unies dont 18 agents de l'UNRWA, 66 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. Par ailleurs, de nombreux membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales ou nationales auraient également été tués.

45. En tout, 24 fonctionnaires d'organismes et programmes des Nations Unies (1 agent du Programme des Nations Unies pour le développement et 26 agents de l'UNRWA) sont détenus ou portés disparus.

III. Observations

46. Depuis plus de sept longues années, les souffrances se multiplient pour le peuple syrien, qui a connu une succession de situations horribles. La période considérée a été marquée par une escalade militaire, en particulier dans l'enclave de la Ghouta orientale (province de Rif-Damas) et dans le camp de Yarmouk à Damas. Ces deux zones ont connu d'intensifs pilonnages aveugles contre les civils et les infrastructures civiles. Les quartiers de Damas ont continué de subir les pilonnages à l'artillerie effectués par les groupes d'opposition, qui ont fait des morts, des blessés et des dégâts aux infrastructures civiles.

47. Les allégations faisant état d'une attaque chimique à Douma le 7 avril ont une fois encore heurté la conscience collective de la communauté internationale. Dans cette phase critique, je demande de nouveau à tous les États Membres d'agir de manière conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international et notamment de respecter les normes interdisant l'emploi d'armes chimiques.

48. Au cours de la période considérée, le nombre de personnes dans les zones assiégées a baissé mais, trop souvent, les sièges ont été levés à l'issue de périodes prolongées pendant lesquelles les civils ont subi violences et privations, y compris le déni d'une aide humanitaire cruciale. Dans bien des cas, les sièges sont levés après la signature d'accords locaux prévoyant la réinstallation, dans des conditions difficiles, de milliers de personnes provenant des zones en question, dont bon nombre ont été déplacées plusieurs fois. L'ONU n'est pas partie à ces accords et ne participe pas à ces évacuations. Je demande instamment à toutes les parties de s'abstenir de toute action qui pourrait forcer les civils à fuir le lieu de résidence habituelle.

49. Il est fondamental que toutes les parties au conflit s'acquittent des obligations que leur impose le droit international humanitaire de respecter et de protéger les civils et les infrastructures civiles. À cette fin, il est primordial que les parties au conflit et la communauté internationale redoublent d'efforts pour œuvrer de concert en vue

d'assurer la protection des civils partout en République arabe syrienne, notamment dans les zones de désescalade à Edleb et dans le sud-ouest du pays. Il faut empêcher toute nouvelle souffrance des civils, qui ont déjà trop enduré sur le territoire syrien, notamment dans la Ghouta orientale, à Yarmouk, à Alep et à Raqqa.

50. Je suis profondément préoccupé par la tournure que prend l'action humanitaire en République arabe syrienne. L'année 2018 a été marquée par une situation qui ne peut être décrite que comme l'incapacité de l'ONU et de ses partenaires humanitaires à venir en aide aux populations à travers les lignes de conflit. En outre, les organismes humanitaires ont continué d'éprouver d'énormes difficultés à parvenir aux zones ayant changé de mains, notamment dans la Ghouta orientale. Vu l'ampleur des besoins et l'immense complexité de l'environnement dans lequel ils mènent leurs opérations, les organismes humanitaires doivent pouvoir continuer de mettre à profit les divers moyens d'action pour faire en sorte que l'aide humanitaire et la protection soient fournies là où les populations en ont le plus besoin.

51. Je réaffirme que les responsables de graves violations du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes. Cette mesure est essentielle pour parvenir à une paix durable en République arabe syrienne. Je demande de nouveau que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation dans le pays. Je demande également à toutes les parties au conflit, à tous les États, à la société civile et à l'ensemble du système des Nations Unies de coopérer pleinement avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

52. Je continuerai d'exhorter les parties à faire preuve de retenue et d'éviter toute escalade de nature à exacerber les souffrances du peuple syrien. Il n'existe pas de solution militaire au conflit. Elle doit être politique. L'action menée par la communauté internationale, y compris par les membres du Conseil de sécurité, en vue de mettre un terme au conflit en République arabe syrienne est capitale. Elle doit comprendre un renforcement de l'appui apporté à mon Envoyé spécial qui continue de s'employer efficacement à relancer le processus politique mené sous l'égide de l'ONU, de façon à satisfaire les aspirations du peuple syrien à la dignité et à la liberté, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève. Pour relancer le processus de Genève, il faut un consensus au Conseil de sécurité et au sein de la communauté internationale. Il est possible d'alléger les souffrances du peuple syrien et d'y mettre véritablement fin, et d'instaurer une paix durable dans le pays.

Annexe

Attaques contre des civils enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en avril 2018*

Provinces de Damas et de Rif-Damas

- Le 6 avril, un civil aurait été tué à la suite de frappes terrestres contre un quartier résidentiel à proximité de la Banque centrale dans le quartier de Mazraa à Damas, tenu par le Gouvernement.
- Dans l'après-midi du 6 avril, au moins 30 civils, dont 10 femmes, deux garçons et une fille, ont été blessés à la suite de frappes terrestres contre des quartiers résidentiels de la banlieue Assad, Barzé, Raboué et à proximité de la place des Omeyyades, à Damas, tenus par le Gouvernement.
- Le 6 avril vers 15 h 30, 28 civils dont deux femmes, un garçon et une fille, ont été tués et des dizaines d'autres blessés à la suite de frappes aériennes et terrestres contre Douma, tenue par l'opposition, dans la Ghouta orientale.
- Le 7 avril, l'hôpital central de Douma (connu pour administrer des soins spécialisés) aurait subi d'importants dégâts à la suite de frappes. Le même jour, des frappes aériennes auraient touché et endommagé partiellement l'hôpital Hamdan à Douma, spécialisé dans les soins prénatals et natals, sans faire de victimes.
- Dans la matinée du 7 avril, une fille aurait été tuée et deux autres civils blessés à la suite de frappes terrestres contre le quartier résidentiel de Mazzé 86 à Damas, contrôlé par le gouvernement.
- Dans la matinée du 7 avril, un civil aurait été tué à la suite de frappes terrestres à proximité de la place des Omeyyades à Damas, tenu par le Gouvernement.
- Le 15 avril, un jeune de 18 ans aurait été tué et quatre autres civils blessés à la suite de frappes contre un quartier résidentiel tenu par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) dans le camp de réfugiés de Yarmouk.
- Le 20 avril, trois civils dont deux d'une même famille auraient été tués à la suite de frappes contre le quartier résidentiel du camp de réfugiés de Yarmouk.
- Le 21 avril, un civil aurait été tué à la suite de frappes contre un immeuble résidentiel de la rue Aïn Ghazal dans le camp de réfugiés de Yarmouk.
- Le 21 avril, un couple et leur fils auraient été tués à la suite de frappes contre un immeuble résidentiel de la rue Safad dans le camp de réfugiés de Yarmouk.
- Dans la matinée du 22 avril, un civil âgé aurait été tué à la suite de frappes contre un immeuble résidentiel dans le camp de réfugiés de Yarmouk.

* Conformément à la résolution [2258 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, la présente description des faits nouveaux survenus sur le terrain et des attaques enregistrées et confirmées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au cours de la période considérée dans le rapport concerne l'application des résolutions [2139 \(2014\)](#), [2165 \(2014\)](#) et [2191 \(2014\)](#) du Conseil par toutes les parties en République arabe syrienne. Les renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie. Ils ne constituent pas une liste exhaustive des violations du droit international humanitaire ni des violations et atteintes au droit international des droits de l'homme survenues en République arabe syrienne pendant la période visée par le présent rapport.

- Le 23 avril, l'agence de presse Amaaq affiliée à l'EIIL a diffusé une vidéo dont la véracité n'a pas été confirmée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, montrant le meurtre présumé de deux soldats syriens capturés.
- Le 24 avril vers 14 heures, six civils dont trois femmes auraient été tués à la suite de frappes contre un immeuble résidentiel de la rue Ata el-Zeïr, du camp de réfugiés de Yarmouk.
- Le 24 avril vers 14 h 30, cinq civils auraient été tués et 17 autres blessés, à la suite de frappes aériennes contre un zone commerciale du quartier de Nahr Aïché à Damas, tenu par le Gouvernement.

Province de Deraa

- Le 10 avril, un civil de 65 ans aurait été tué à la suite de l'explosion d'un engin improvisé près d'une voiture qui roulait sur une piste dans la partie ouest de Maliha, tenu par l'opposition, à quelques kilomètres au nord-est de Deraa.
- Le 11 avril, un civil aurait été tué à la suite de l'explosion d'un engin improvisé sur la route Karak-Rakham, à quelques kilomètres au nord-est de la ville de Deraa.
- Le 19 avril, des accrochages auraient éclaté entre le groupe armé Armée Khaled ibn el-Walid, affilié à l'EIIL, et le groupe d'opposition armé du Front du sud. Une civile aurait été tuée et des dizaines de civils blessés à la suite d'accrochages appuyés par des frappes terrestres qui auraient touché les localités de Cheik Saad et de Jellin, tenues par l'opposition dans la partie ouest de Deraa.

Province de Homs

- Le 8 avril vers 16 h 30, un couple et leurs deux enfants auraient été tués à la suite de frappes terrestres contre une zone habitée du village de Moukarramiyé, au nord de Homs. La famille circulait semble-t-il à bord d'une moto sur la route principale entre Moukarramiyé et la ville de Talbissé lorsque le missile a frappé.
- Le 9 avril vers 2 heures, une civile et sa fille auraient été tuées et neuf autres civils blessés à la suite de frappes qui auraient touché et détruit en partie un immeuble de deux étages dans la localité de Talbissé, au nord de Homs.
- Le 29 avril, un enfant aurait été tué et quatre autres civils blessés à la suite de frappes contre des zones résidentielles des quartiers d'Adaouïyé et de Wadi el-Dahab dans la ville de Homs, tenue par le Gouvernement.
- Le 29 avril, au moins six civils dont quatre femmes et un garçon auraient été tués et plusieurs autres blessés à la suite de frappes contre la ville de Rastan, tenue par l'opposition, dans la partie nord de la province de Homs.
- Le 29 avril vers 10 heures, un policier aurait été tué et quatre autres blessés à la suite de frappes contre l'hôpital de Zaafarané, localité tenue par l'opposition, dans le nord de Homs, alors qu'ils gardaient l'immeuble. L'hôpital aurait subi des dommages considérables et aurait été mis hors service.

Province d'Alep

- Le 5 avril, deux civils auraient été arrêtés pour un motif indéterminé à un point de contrôle tenu par l'Organisation de libération du Levant à Atareb, dans la partie ouest de la province d'Alep. On ignore tout de leur sort. Le lendemain, 15 civils, dont une femme et deux garçons, auraient été tués et 24 autres

personnes blessées dans l'explosion d'un véhicule piégé près de la Grande mosquée, dans une zone commerçante, rue Asfour, dans le centre de la ville de Bab, dans la partie ouest de la province d'Alep. L'explosion qui s'est produite près d'une station essence aurait fait d'importants dégâts.

- Le 10 avril, une femme de 20 ans a été emmenée de son domicile par des militants armés non identifiés de l'opposition, dans la ville d'Afrin et aurait été jugée par un tribunal de la charia dans la ville de Bab, tenue par l'opposition, dans le nord de la province d'Alep. La femme a été accusée d'être affiliée à la milice kurde qui était précédemment active à Afrin.
- Le 11 avril, 14 personnes, dont un enfant, auraient été blessées dans l'explosion d'un véhicule piégé dans la ville d'Izaz dans la partie nord-ouest de la province d'Alep. L'explosion a causé d'importants dégâts aux véhicules et aux commerces dans la rue.
- Le 11 avril, 11 civils dont une femme et sa fille de deux ans auraient été tués dans l'explosion d'un engin dans une rue de la ville d'Afrin.
- Dans la nuit du 23 avril, deux combattants de groupes d'opposition armés s'en seraient pris à des voitures de particuliers qui roulaient sur l'axe Izaz-Kafr Janné, auraient tiré en l'air, battu une femme enceinte et lui auraient volé son argent.
- Le 23 avril, deux hommes ont été tués dans l'explosion d'un engin près de leur domicile dans la ville d'Afrin.
- Le 26 avril, trois hommes auraient été blessés à la suite de l'explosion d'un engin improvisé sur un marché du quartier de Ghandoura, dans l'ouest de la ville de Jarablos dans la partie est de la province d'Alep.

Provinces d'Edleb et de Hama

- Le 1^{er} avril vers 9 h 30, une femme aurait été tuée et une autre blessée dans une zone habitée du village d'Ouroum el-Joz, au sud-ouest de la ville d'Ariha, dans la province d'Edleb.
- Le 3 avril vers 9 heures, une femme aurait été blessée à la suite de frappes contre un quartier résidentiel de la ville d'Ariha tenue par l'opposition, et détruit en partie un immeuble de trois étages. Quelques minutes plus tard, deux civils auraient été tués et d'autres blessés au cours de frappes contre le principal marché d'Ariha, qui auraient entraîné également des dégâts dans le secteur.
- Le 3 avril vers 10 heures, trois civils dont deux enfants auraient été tués et trois autres blessés lorsque leur domicile a été touché par des missiles, dans le village d'Assadiyé, à l'ouest de la ville d'Ariha.
- Le 9 avril vers 19 h 15, 28 civils dont 10 enfants et 13 femmes ont été tués et des dizaines d'autres civils ont été blessés au cours d'une explosion d'origine indéterminée, dans le quartier de Wadi el-Nassim à Edleb, tenue par l'opposition, ce qui a entraîné la destruction d'un immeuble de sept étages ainsi que d'importants dégâts dans des bâtiments voisins. Le même secteur avait été visé par des frappes, le 4 février, qui avaient détruit un immeuble de six étages et fait 12 morts, dont quatre femmes et six enfants, parmi les civils, et 21 blessés.
- Le 10 avril, de 18 heures à 18 h 30, un garçon de 11 ans et un commerçant auraient été tués et cinq autres civils blessés à la suite de frappes contre une zone commerçante de la place Saoumaa dans la ville de Jisr el-Choughour, tenue par l'opposition, qui ont fait également des dégâts matériels.

- Le 11 avril vers 13 heures, quatre enfants et deux femmes auraient été tués et quatre autres civils blessés à la suite de frappes contre une zone habitée du village de Qastoun, à l'ouest de la ville de Hama, qui auraient également détruit des habitations dans le secteur.
- Le 24 avril vers 10 h 30, quatre civils, dont une femme et un enfant, auraient été tués et sept autres civils blessés à la suite de deux frappes contre des zones commerçantes et habitées du village de Maarret Hormé tenu par l'opposition dans le district de Kfar Noubl, dans le sud-ouest de la province d'Edleb.

Province de Hassaké

- Le 18 avril, au moins huit prisonniers, y compris des combattants de l'EIL et des civils, auraient été tués à la suite de frappes contre une habitation dont se servait l'EIL comme prison, dans le sud de la province de Hassaké.

Province de Raqqa

- Le 1^{er} avril, trois civils de la ville de Safira dans la partie est d'Alep auraient été arrêtés pour des raisons inconnues à un poste de contrôle tenu par des miliciens kurdes dans la ville de Tell Abiad, qui est aux mains des forces kurdes, dans le nord de Raqqa. On ignore tout de leur sort.
- Le 29 avril, une civile aurait été tuée à la suite de l'explosion d'un engin dans le quartier de Saouameh dans la ville de Raqqa.
